

L'Ontario aide les entreprises à économiser temps et argent

La province prendra des mesures pour aider les petites entreprises et adoptera une nouvelle loi pour réduire les formalités administratives jugées inutiles

NOUVELLES

Le 19 mai 2017

Le gouvernement de l'Ontario veut qu'il soit plus facile pour les entreprises de croître et de créer plus d'emplois.

Sont parmi les mesures que le gouvernement propose d'adopter cet automne pour réduire les formalités administratives et aider les entreprises à prendre de l'essor :

1. **Réduire les coûts imposés par les règlements** – Obliger tous les ministères à compenser chaque dollar en nouvelles dépenses administratives imposées aux entreprises en éliminant 1,25 \$ des dépenses qui leur sont imposées par des règlements qui existent déjà ou qui sont devenus inutiles.
2. **Rationaliser le respect des règlements pour les petites entreprises** – Veiller à ce que des fardeaux excessifs ne soient pas imposés aux entreprises lorsque de nouveaux règlements ou des règlements modifiés sont adoptés, tout en maintenant de robustes exigences pour ce qui est de la santé, de la sécurité et de l'environnement, et d'autres protections d'intérêt public.
3. **Aligner les normes ontariennes sur les normes internationales ou nationales** – Lorsque des règlements sont créés ou réexaminés, accroître l'harmonisation des normes ontariennes avec celles d'autres territoires et adopter des normes internationales ou nationales quand cela convient.
4. **Récompenser les bons acteurs** – Reconnaître les entreprises qui ont un bon bilan pour ce qui est du respect des règlements et abaisser leurs dépenses en réduisant les exigences auxquelles elles doivent satisfaire, notamment en réduisant le nombre d'inspections, sans toutefois compromettre l'environnement, la santé, la sécurité et d'autres protections.
5. **Garantir la possibilité de transmettre des documents par voie électronique** – Offrir aux entreprises la possibilité de remettre par voie électronique tout document que ce soit qu'exige le gouvernement de l'Ontario au lieu de les remettre sur support papier, une méthode plus coûteuse.
6. **Adopter un régime préférentiel pour les marchés publics** – Adopter des politiques favorisant l'accès aux marchés publics par les petites entreprises.
7. **Créer un service à guichet unique** – Concevoir un nouveau programme qui aiderait les petites entreprises à obtenir un soutien, des renseignements et des ressources par téléphone, en ligne ou en personne.
8. **Réduire les frais et d'autres dépenses** – Réexaminer les droits de permis et d'enregistrement afin d'alléger le fardeau qui pèse sur les petites et moyennes entreprises.

Les changements proposés s'inscrivent dans l'[Initiative pour la croissance des entreprises](#), un plan quinquennal doté d'un budget de 650 millions de dollars, qui aide à stimuler la croissance de l'économie et la création d'emplois en favorisant une économie axée sur l'innovation, en aidant les petites entreprises à prendre de l'essor et en modernisant les règlements que doivent observer les entreprises.

Soutenir les entreprises fait partie de notre plan visant à créer des emplois, à stimuler notre économie et à améliorer la vie quotidienne de notre population.

CITATIONS

« Réduire les formalités administratives qui sont inutiles aide les entreprises ontariennes à être concurrentielles au sein de l'économie mondiale – une économie qui évolue rapidement. Ces changements traduisent l'engagement que nous avons pris de concevoir des règlements modernes, fondés sur des données probantes, qui feront économiser temps et argent aux entreprises et aux contribuables. »

– Brad Duguid, ministre du Développement économique et de la Croissance

« Les petites entreprises sont d'une importance fondamentale pour avoir des rues principales dynamiques en Ontario. Leurs propriétaires apportent une contribution en créant des emplois et en renforçant les économies locales. Soutenir les propriétaires de petites entreprises en simplifiant leurs transactions avec la province et en leur offrant de nouvelles possibilités de croissance va aider l'Ontario à prospérer. »

– Jeff Leal, ministre responsable des Petites Entreprises

FAITS EN BREF

- Le gouvernement de l'Ontario tient à réduire les dépenses et les fardeaux imposés aux entreprises tout en maintenant un régime fiscal concurrentiel. La récente réforme du régime de l'impôt sur les bénéfices des entreprises a permis de réduire les impôts et d'abaisser les coûts liés au respect des règlements afin d'encourager les investissements et la création d'emplois.
- Le gouvernement de l'Ontario a déposé un [projet de loi](#) qui, s'il est adopté, permettrait de réduire de 25 p. 100 en moyenne le montant des factures d'électricité et d'aligner la hausse des tarifs d'électricité sur le taux d'inflation durant quatre ans. Le projet de loi (*Loi de 2017 pour des frais d'électricité équitables*) se traduirait, dès cet été, par une baisse des tarifs d'électricité pour tous les abonnés résidentiels et jusqu'à un demi-million de petites entreprises et d'exploitations agricoles.
- Dans son [Rapport sur l'allègement des formalités administratives de 2016](#), le gouvernement de l'Ontario souligne d'importants progrès se rapportant à 26 initiatives prises à l'échelle du gouvernement et mentionne que les efforts faits pour alléger le fardeau réglementaire ont fait économiser aux entreprises un total de 122 millions de dollars depuis 2011. Cela dépasse l'objectif qu'il s'était fixé de faire économiser aux entreprises 100 millions de dollars avant 2017.
- Le [Défi pour la réduction des formalités administratives](#) fait partie de l'Initiative ontarienne pour la croissance des entreprises, un plan quinquennal.
- Le gouvernement de l'Ontario va déposer un projet de loi visant à concrétiser les recommandations du Conseil consultatif en matière de droit des affaires qui se rapportent à l'actualisation et à la réforme des lois sur le droit des sociétés et le droit commercial. Il va aussi lancer des réformes afin d'alléger le fardeau pour les sociétés sans but lucratif.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

[Budget de l'Ontario 2017](#)

[Loi de 2017 sur l'allègement du fardeau réglementaire](#)

Daniel Bitonti, Bureau du ministre, 416 325-7569
Jessica Hume, Direction des communications, 416 325-2479

ontario.ca/economie-nouvelles
Available in English